### **SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le mardi 8 août 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil Guy Gendron, Jacques Giroux et Mathieu Mercier sous la présidence de monsieur le maire Martin Dumaresq, formant quorum.

Sont absents messieurs Martin Couillard, Benjamin Bourcier et Guy Lemieux.

Madame Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

#### 2023-08-131 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jacques Giroux Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du 8 août 2023 soit et est ouverte à 19h30.

**ADOPTÉE** 

# 2023-08-132 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 juillet 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

### 2023-08-133 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'approuver le paiement des comptes à payer de la liste du mois de juillet à août 2023 comme suit :

Chèques n° 18 233 à 18 278 totalisant 151 237,06 \$ Prélèvements n° 4 436 à 4 533 totalisant 24 417,61 \$

D'approuver et d'autoriser le paiement des comptes à payer supérieurs à 10 000 \$ comme suit :

- Cumul des quoteparts dues à la MRC de Beauharnois-Salaberry pour les matières organiques, les résidus domestiques et les matières recyclables : 13 954.18 \$
- Premier versement pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2023 : 76 802 \$.

### **ADOPTÉE**

# 2023-08-134 PRÉPARATION DE L'AUDIT POUR L'ANNÉE 2023 – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL DE PRIX POUR UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois doit

préparer la tenue d'un audit de ses états financiers pour

l'année 2023;

**ATTENDU** qu'il est recommandé d'aller en appel de prix pour un contrat

de gré à gré afin de recourir aux services professionnels

pour la tenue d'un tel exercice;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à un appel de prix pour l'octroi d'un contrat de gré à gré visant la préparation de l'audit des états financiers 2023 de la Municipalité.

### ADOPTÉE

#### 2023-08-135 FONDATION MIRA – ATTRIBUTION D'UN DON

ATTENDU le rôle essentiel de la Fondation Mira destinée à offrir aux

bénéficiaires de leurs services, grâce à ses chiens-guides, une meilleure qualité de vie et une plus grande autonomie;

ATTENDU que la Fondation Mira est présentement en campagne de

financement pour acquérir différents équipements spécialisés nécessaires à ses opérations, tel qu'un appareil à radiographie numérique, un otoscope mural, un autoclave, une pompe à perfusion, un analyseur sanguin, un

échographe et d'un incubateur;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jacques Giroux Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

D'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 100 \$ à la Fondation Mira.

# 2023-08-136 ACQUISITION ET INSTALLATION D'APPAREILS TÉLÉPHONIQUES – AUTORISATION

ATTENDU les besoins administratifs de la Municipalité en matière de

communication téléphonique;

ATTENDU que ces besoins nécessitent la dotation de trois nouveaux

postes téléphoniques dédiés au service du greffe, de la comptabilité et du chef aux opérations en sécurité incendie

et civile;

**ATTENDU** la soumission de la firme ITED au montant total de 898,78 \$,

taxes en sus,

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition de ces appareils téléphoniques auprès de la firme ITED selon l'offre présentée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

**ADOPTÉE** 

# 2023-08-137 ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LUMINAIRE ET CÂBLAGE – AUTORISATION

ATTENDU le nouvel aménagement du bureau de travail pour le poste

de technicienne à la comptabilité;

ATTENDU qu'en lien avec la reconfiguration de cette aire de travail,

l'installation d'un nouveau luminaire, avec câblage et boîte

de raccordement, est nécessaire;

**ATTENDU** la soumission de l'entreprise S.D. Turcot Électrique inc. au

montant de 510 \$, taxes en sus, plus coût supplémentaire le

cas échéant;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat d'acquisition et d'installation de ces équipements à l'entreprise S.D. Turcot Électrique inc., selon l'offre présentée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

#### 2023-08-138

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES (GREFFE, COMPTABILITÉ, RÉCEPTION) ET CONFIGURATION VPN (DIRECTEUR ET CHEF AUX OPÉRATIONS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) – AUTORISATION

ATTENDU les besoins en matière d'équipements informatiques

(ordinateurs et écrans) rattachés aux postes de la réception,

de la comptabilité et du greffe;

ATTENDU la nécessité de procéder à une configuration VPN des

postes de travail du directeur intermunicipal et du chef aux opérations intermunicipal du service de sécurité incendie;

ATTENDU les soumissions déposées par l'entreprise Super Micro pour

l'achat d'équipements au coût de 4 956,30 \$, taxes et frais

d'installation et de configuration en sus;

**ATTENDU** les soumissions déposées par l'entreprise Super Micro pour

la configuration VPN de deux postes de travail au coût de

200 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition d'équipements informatiques et de configuration VPN à l'entreprise Super Micro au montant total de 5 156,30 \$, taxes et frais d'installation et de configuration en sus.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

**ADOPTÉE** 

### 2023-08-139

### THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR / SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES 2024 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité de se prévaloir, dans la

gestion de ses affaires courantes, d'un service de support juridique et d'expertise légale dans l'éventualité de

situations litigieuses;

ATTENDU l'offre de services déposée par la firme Therrien Couture

Joli-Cœur (TCJ) établissant une tarification horaire variant de 170 \$ à 360 \$, taxes en sus, selon les services requis;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'octroyer le mandat d'expertise légale de la firme Therrien Couture Joli-Cœur pour l'année 2024, selon la ventilation tarifaire présentée à leur offre de services.

D'autoriser le maire et/ou la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, tout document en lien avec ce mandat, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

#### **ADOPTÉE**

# 2023-08-140 ACQUISITION DE NOUVELLES LICENCES (LOGICIEL ANTIDOTE) – AUTORISATION

ATTENDU la nécessité de doter les membres du personnel

administratif de logiciels adéquats pour assurer l'efficacité

de la communication écrite;

ATTENDU la soumission de l'entreprise Druide Informatique inc. au

montant de 651 \$, taxes en sus, visant l'acquisition de cinq licences du logiciel Antidote pour les cinq postes suivants : greffe, chef aux opérations intermunicipal en sécurité incendie et civile, préventionniste, inspecteur en bâtiment et

responsable de la bibliothèque;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition de licences du logiciel Antidote à l'entreprise Druide Informatique inc. selon l'offre déposée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

#### **ADOPTÉE**

# 2023-08-141 PROLONGATION DU POSTE DE MADAME JACQUELINE ROUSSY (ADMINISTRATION ET PROJETS)

**ATTENDU** que la Municipalité éprouve d'importants besoins administratifs, particulièrement en matière de traitement et de suivi de demandes de subventions et de redditions de compte de nombreux projets;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

De prolonger le poste temporaire occupé par Mme Jacqueline Roussy jusqu'au 31 décembre 2023.

Que les conditions d'emploi demeurent les mêmes que celles fixées à l'embauche.

# 2023-08-142 COMITÉ PROJETS ET IMMOBILISATIONS – CRÉATION ET MODALITÉS

**ATTENDU** que les affaires courantes de la Municipalité nécessitent un

suivi régulier, entre autres en matière de projets et

d'immobilisations;

ATTENDU que ces enjeux interpellent régulièrement les élus

municipaux et les membres du personnel rattachés aux

différents services publics;

ATTENDU que ces affaires nécessitent bien souvent une période

d'échanges et de réflexion préalable avant d'en arriver à

une prise de décision éclairée;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

De créer un Comité projets et immobilisations dont la composition et la fréquence de rencontres s'établissent comme suit :

### **Membres**

- Maire
- 2 conseillers municipaux
- Directrice générale
- Responsable de l'urbanisme
- Responsable des travaux publics
- Tout autre élu ou membre du personnel pourra être convoqué au besoin

#### Fréquence

• Rencontres au besoin, selon les indications et recommandations de la direction générale.

**ADOPTÉE** 

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions du public.

# 2023-08-143 SERVICES DE TÉLÉMÉTRIE POUR LES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – OCTROI DE CONTRAT

**ATTENDU** que la Municipalité dispose d'une station d'épuration et de quatre stations de pompage pour les eaux usées;

**ATTENDU** que l'ajout d'un service de télémétrie permettrait entre autres de bénéficier d'émissions d'alertes en situation d'urgence et d'effectuer à distance certaines opérations liées à ces stations;

ATTENDU la soumission déposée par l'entreprise IMC Cancoppas Québec pour l'installation d'un service de télémétrie au coût total de 24 706,20, taxes en sus; En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat d'acquisition et d'installation d'un service de télémétrie à l'entreprise IMC Cancoppas Québec, selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, tout document en lien avec la présente, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le budget et/ou le surplus libre.

**ADOPTÉE** 

### 2023-08-144

### SURVEILLANCE DES TRAVAUX LIÉS À LA DISPOSITION DES BOUES GÉNÉRÉES PAR LA STATION D'ÉPURATION – OCTROI DE CONTRAT

**ATTENDU** que la Municipalité doit disposer adéquatement des boues

générées à sa station d'épuration et présentement

entreposées dans deux géotubes;

**ATTENDU** 

l'offre de services déposée par Écho-Tech H<sub>2</sub>0 pour assurer le suivi et la surveillance de ces travaux, au montant de 2 940 \$, taxes en sus, duquel peuvent s'ajouter des frais supplémentaires dans l'éventualité d'un nombre d'analyses excédentaires:

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

D'octroyer le mandat de suivi et de surveillance des travaux de disposition des boues à l'entreprise Écho-Tech  $H_20$ , selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, tout document en lien avec la présente, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

**ADOPTÉE** 

#### 2023-08-145

### ACQUISITION D'UNE POMPE POUR LA STATION DE POMPAGE DÉDIÉE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – AUTORISATION

**ATTENDU** le constat du filage sectionné entraînant le bris de la pompe

à incendie située à la station de pompage sur la rue de

ľÉglise;

ATTENDU que l'entreprise Moteurs Excel Électrique a proposé

l'acquisition d'une nouvelle pompe au montant de 14 000 \$,

taxes en sus;

**ATTENDU** que le coût estimé de réparation est supérieur au coût d'acquisition et s'élève à 19 545 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition d'une nouvelle pompe auprès de l'entreprise Moteurs Excel Électrique, selon l'offre proposée.

De financer cette dépense à même le budget municipal et/ou surplus libre et/ou un emprunt temporaire.

### **ADOPTÉE**

# 2023-08-146 ACQUISITION D'UN DOS D'ÂNE POUR INSTALLATION SUR LA RUE JEAN-GUY – AUTORISATION

ATTENDU que l'installation d'un dos d'âne sur la rue Jean-Guy a été

expressément demandée par un citoyen;

ATTENDU que la Municipalité est grandement sensible à la sécurité

routière sur son territoire;

ATTENDU la soumission de l'entreprise Signel Services inc. pour

l'acquisition d'un dos d'âne au coût de 575 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Mathieu Mercier Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition d'un dos d'âne auprès de l'entreprise Signel Services inc., selon l'offre proposée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

**ADOPTÉE** 

# 2023-08-147 ABATTAGE D'UN ARBRE SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la tempête de verglas survenue le 5 avril dernier;

ATTENDU que cet événement météorologique a causé le bris d'un

saule noir dans la coulée du chemin de la Rivière, le fendant en deux et entraînant la chute de branches dans la rivière

Saint-Louis;

**ATTENDU** la soumission de l'entreprise Arboriterre pour l'abattage de

cet arbre, l'évacuation du bois et le nettoyage des lieux au

coût de 2 350 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Guy Gendron Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat d'abattage de cet arbre à l'entreprise Arboriterre selon l'offre présentée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

#### **ADOPTÉE**

### 2023-08-148 ACQUISITION D'UNE SCIE À CHAÎNE POUR LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS ET DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE – AUTORISATION

**ATTENDU** l'avènement de plus en plus fréquent de tempêtes liées aux

changements climatiques causant diverses situations

d'urgence;

ATTENDU la nécessité pour les services des travaux publics et de la

sécurité incendie et civile de se munir d'une nouvelle scie à

chaîne;

**ATTENDU** la soumission de l'entreprise Les équipements Albert Billette

inc. pour l'acquisition d'une scie à chaîne, au montant de

526,99, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Guy Gendron Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition d'une scie à chaîne auprès de l'entreprise Les équipements Albert Billette inc. selon l'offre présentée.

De financer cette dépense à même le budget municipal.

### **ADOPTÉE**

# 2023-08-149 CONTRÔLE QUALITATIF EN CHANTIER POUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE (COMPACTION DES SOLS) – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU le projet en cours de réalisation concernant des travaux de

pavage et de réparation de ponceaux sur le chemin de la

Rivière;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder, dans le cadre de ce chantier, à un

contrôle qualitatif des travaux en matière de compaction des

sols;

ATTENDU que trois entreprises expertes en la matière ont été

approchées pour la réalisation de ce mandat;

**ATTENDU** que deux entreprises ont déposé une offre de prix;

**ATTENDU** que le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Laboratoire

GS inc., avec une offre de 15 060 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

D'octroyer le mandat de services professionnels pour effectuer le contrôle qualitatif sur le chantier de pavage et de réfection de ponceaux sur le chemin de la Rivière à l'entreprise Laboratoire GS inc., selon l'offre présentée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, tout document en lien avec la présente, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 2023-241 et/ou le surplus libre et/ou le budget municipal.

**ADOPTÉE** 

#### 2023-08-150

# VERSEMENT D'UNE PRIME DE GARDE DURANT LES PÉRIODES DE VACANCES DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS - AUTORISATION

#### **ATTENDU**

que tout employé, durant sa période d'affectation à la prise de garde du service des travaux publics, doit être disponible 24 h par jour, 7 jours par semaine pour toute urgence et doit s'assurer du bon fonctionnement du réseau d'égout;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Guy Gendron Et unanimement résolu

D'autoriser le versement d'une prime de garde au montant de 200 \$ par semaine à un employé municipal devant remplacer le responsable des travaux publics en période de vacances ou en cas d'absence.

**ADOPTÉE** 

### 2023-08-151

### EMBAUCHE DE MONSIEUR DAVE COULOMBE - POMPIER

#### **ATTENDU**

la recommandation du directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie et civile de procéder à l'embauche de M. Dave Coulombe à titre de pompier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jacques Giroux Appuyé par M. Mathieu Mercier Et majoritairement résolu

D'embaucher M. Dave Coulombe à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie et civile de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois selon les échelles salariales et les conditions de travail en vigueur.

Que cette embauche soit effective en date du 11 juillet 2023.

### 223-08-152 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mathieu Mercier Appuyé par M. Jacques Giroux Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du 8 août 2023 soit levée à 20h05.

ADOPTÉE

Martin Dumaresq
Isabelle Dion
Maire
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS - 8 AOÛT 2023 (article 961, Code municipal du Québec)

Je, soussignée, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Isabelle Dion Directrice générale et greffière-trésorière